

Journal des traducteurs Translators' Journal

Collation des diplômes (année 1959-1960)

Jeanne Grégoire

Volume 5, Number 3, 3e Trimestre 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057948ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057948ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Grégoire, J. (1960). Collation des diplômes (année 1959-1960). *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(3), 84–86. <https://doi.org/10.7202/1057948ar>

mai de chaque année. A partir de 1952, deux de ces bourses furent octroyées aux étudiants de 1ère année de l'Institut d'après leur succès aux examens et deux autres à ceux qui se classèrent premiers aux examens d'admission tenus le premier jeudi d'octobre de chaque année. Depuis 1954, ces bourses sont octroyées uniquement aux plus méritants des étudiants de la 1ère et de la 2e années de l'Institut de Traduction.

Huit de nos lauréats (diplômés) se sont vu décerner la médaille de bronze offerte par l'ambassade de France, pour leur succès aux examens pour l'obtention du diplôme de compétence en traduction. Ce sont M. Marcel Provost (1948); Mme Anne-Pion-Helleur (1949); M. Fernand Beauregard (1954); Mlle Chantal La Rue (1954); Mlle Nicole Moreau (1955); M. Gérard Charette (1956); Mlle Jeanne Dion (1958); Mlle Maria Minarik (1959); Mlle Marie-Thérèse Côté (1960).

* * *

Le nombre des étudiants inscrits aux cours de l'Institut de Traduction depuis leur fondation en octobre 1940 est de 2,356. De ce nombre, 281 ont reçu le diplôme de traduction bilingue préparé par les soins du secrétariat général de l'Université de Montréal.

L'Institut de Traduction, malgré l'espace restreint du local de ses cours, possède une bibliothèque composée de dictionnaires et d'ouvrages traitant de la traduction; ces volumes sont à la disposition des professeurs et des étudiants de l'Institut.

Le nombre des professeurs réguliers actuels à l'Institut est de sept. Les dirigeants de l'Institut ont nommé une adjointe à la directrice des études dans la personne de Mlle Magdelhayne Buteau, professeur à l'Institut depuis 1951. Mlle Buteau est entrée en fonction en octobre 1958.

Les autres professeurs qui ont précédé les professeurs actuels dans l'enseignement à l'Institut sont : MM. Irénée Demers, B.A., professeur à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; Parker Wearing, B.A. (Université de McMaster), professeur de français dans les écoles supérieures anglaises de Montréal; Mlle Madeleine O'Grady, B.A. (Université de Montréal), professeur d'anglais au cours supérieur à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; M. Blake Hannah, M.A. (Université de Montréal), professeur à l'Université de Montréal; M. Roland Surzur, M.A. (Université de Montréal), Société Radio-Canada; M. Guy Plastre, M.A. (Université de Montréal), professeur à Kingston, Ontario.



COLLATION DES DIPLÔMES (année 1959-1960)

En mai dernier avait lieu, à l'Université de Montréal, la collation des diplômes, sous la présidence de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université.

La causerie de Frédéric Phaneuf

A cette occasion, M. Frédéric Phaneuf, directeur des Services français aux Chemins de fer nationaux du Canada, prononça une causerie qu'il avait intitulée : "Regard sur la traduction au Canada", et dont voici un résumé.

C'est surtout la prépondérance anglo-saxonne dans les domaines économique et politique qui, par les servitudes qu'elle impose, font que les Canadiens français lisent et entendent surtout des traductions, de déclarer au départ le conférencier.

Il ne faut donc pas négliger le rôle culturel que jouent les traducteurs professionnels. C'est à l'aide de leurs textes que des millions de lecteurs apprendront le français. Mais il ne faut pas faire porter aux traducteurs professionnels

la responsabilité de tous les anglicismes qui pullulent dans la langue. Toute personne le moins en contact avec le milieu anglo-saxon risque d'utiliser un certain nombre d'anglicismes. Ce sont les traducteurs amateurs qui font le plus de tort à la langue française. Deux mesures s'imposent à leur sujet : enseigner les techniques de la traduction aux professeurs et aux élèves et non pas seulement aux traducteurs de métier; éliminer les incompetents qui cherchent à obtenir des contrats de traduction en misant sur l'unilinguisme des clients. On y parviendra grâce à la création d'une carte ou d'un diplôme de compétence, délivrés à la suite de cours spécialisés.

La bonne traduction est rare au Canada, tout comme dans le reste du monde, mais la situation s'améliore depuis quelques années. Alors qu'autrefois le nouveau traducteur devait tout commencer à zéro, aujourd'hui les débutants bénéficient d'un ensemble remarquable de moyens de formation. Les pionniers de la traduction ont dégagé la voie, étudié les particularités de la langue canadienne-française, démasqué les anglicismes, corrigé les barbarismes, établi des glossaires, etc. et, à tous les égards, fait un travail de géants. Un peu avant la seconde guerre mondiale, diverses écoles de traduction ont vu le jour tant à Montréal qu'à Ottawa; elles sont aujourd'hui en plein essor. La France nous a également donné de brillants professeurs qui ont mis à notre disposition les ressources de la linguistique, nous permettant ainsi la synthèse de toutes ces connaissances théoriques et pratiques.

Bien que les principes généraux qui régissent la traduction soient pour ainsi dire immuables et bien qu'il faille être intransigeant quand le génie de la langue est en cause, on ne peut, sans être injuste, juger toutes les traductions avec le seul critère de l'élégance. Bien triste est par exemple le sort des traducteurs d'Ottawa qui sont aux prises avec des textes juridiques compliqués, avec des déclarations ministérielles délibérément obscures, avec les élucubrations de certains députés. Pour traduire convenablement de tels textes, il faudrait d'abord pouvoir les repenser, les remanier et obtenir le droit... de ne pas traduire! Ceci est impossible.

Le conférencier termina en faisant valoir que de telles traductions ne doivent être jugées qu'en mettant l'anglais en regard. La plupart du temps, tout compte fait, on s'étonne plutôt qu'elles soient bonnes!

La collation des diplômes

Puis vint la remise des diplômes et des prix aux lauréats de l'année. Le diplôme de compétence en traduction de l'anglais au français et vice versa, fut décerné avec la mention "Distinction" à : Mlle Marie-Thérèse Côté qui a mérité le prix d'excellence, une médaille de bronze offerte par le consulat général de France à Montréal; Mlles Mariette Lavoie, Mireille Desrochers, M. Paul A. Horguelin, Mlles Pauline Guetta, Barbara Golebiowski, Marie Julien, Madeleine Grisé, M. Gérard Marquis. Sans mention : Mlle Elizabeth Laberge, M. Claude Lorange, Mlle Thérèse Le François, M. André Tousignant, Mlles Louise Hardy, Agathe Levac, Evelyn Cadieux, Jeanne-Mary Cabral, Yolande Desrochers, Suzanne Toupin, Pierrette Durand.

Le diplôme de traduction "Degré Supérieur Général" a été décerné, avec la mention "Distinction", à : Mlle Jeanne Dion qui a aussi mérité le prix d'excellence, la médaille de bronze du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec : Mlles Andrée Adam, Maria Minarik, Micheline Sauriol. Sans mention, à : M. Philippe LeRiche, Mlles Andrée Gélinas, Estelle Sirois, Frère Marcel Baillargeon et Mme Lucille Ayotte.

Neuf étudiants de la Société pour la Propagation des Langues Etrangères en France ont aussi mérité le "Diplôme de Compétence" de l'Institut de Traduction, tandis que quatorze étudiants de l'Institut de Traduction ont obtenu le diplôme d'études de langues vivantes de la Société de Paris, degré supérieur, section de Correspondancier et d'Interprète commercial, avec la mention "Bien" : Mlles Marie-Thérèse Côté, Mireille Desrochers, Andrée Gélinas, Madeleine Grisé, M. Paul A. Horguelin, Mlle Mariette Lavoie. Sans mention : Mlles Andrée Adam, Evelyn Cadieux, Barbara Golebiowski et M. André J. Tousignant. Section littéraire, avec la mention "Bien" : M. Philippe LeRiche, Mlles Jeanne Dion, Micheline Sauriol et Estelle Sirois.

Les récipiendaires des bourses d'étude octroyées annuellement par l'Institut de Traduction furent, en deuxième année, Mme Monique Pesant, et en première année, Mlle Yvette Lépine.

Le certificat de deuxième année fut décerné à quarante étudiants tandis que le certificat de première année fut décerné à trente-deux candidats ayant subi avec succès les épreuves d'examens.

Cette séance de fin d'année fut suivie d'un vin d'honneur servi au salon de réception de l'université.

*La directrice des études,
Jeanne GREGOIRE*



SOCIÉTÉ DES DIPLÔMÉS DE L'INSTITUT DE TRADUCTION

Appel au Conseil des Arts du Canada en faveur de la traduction d'œuvres littéraires canadiennes

La dernière livraison du Journal des Traducteurs publiait le compte rendu d'une exposition d'OUTILS DU TRADUCTEUR organisée par la Société des Diplômés de l'Institut de Traduction, au cours de laquelle la Société avait pris la décision de demander au Conseil des Arts du Canada des octrois pour les éditeurs qui encourageraient la traduction d'œuvres littéraires canadiennes. Voici le texte de la lettre de la SDIT et la réponse du Conseil des Arts :

Montréal, le 10 mai 1960

Le Conseil des Arts du Canada
140, rue Wellington
Ottawa (Ontario).

La Société des Diplômés de l'Institut de Traduction (affilié à l'Université de Montréal) prie le Conseil des Arts du Canada d'étudier l'opportunité de favoriser la traduction des ouvrages canadiens en anglais ou en français, selon le cas, en accordant aux éditeurs une subvention suffisante pour leur permettre de donner aux traducteurs une rémunération convenable. La Société estime que la traduction des ouvrages canadiens de l'anglais au français ou du français à l'anglais n'est guère possible, étant donné les dimensions du marché, sans l'aide de l'Etat ou d'un organisme d'assistance aux entreprises culturelles de la nature du Conseil des Arts du Canada.

Proposition adoptée à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée du 30 avril 1960.

La présidente de la SDIT

(signé) Thérèse DUMESNIL